



MILSET STEAM PHOTO CONTEST - RÈGLEMENTS

Édition 2020

Buts et objectifs

- Engager les jeunes dans les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques (STIAM) en:
 - Explorant les aspects visuels des STIAM à travers l'art et la science de la photographie;
 - Capturant des images pour démontrer et communiquer des concepts et des phénomènes liés aux STIAM;
 - Appliquant des techniques de STIAM pour la prise de photos numériques.
- Créer une collection de photos STIAM réalisés par des jeunes du monde entier pour l'utilisation par le MILSET et ses organisations membres.

Admissibilité

- Jeunes âgés de 13 à 25 ans, au 1^{er} novembre 2020, sont admissibles.
- Le personnel du MILSET et des bureaux régionaux, les juges du concours et les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas soumettre de photos.

Admissibilité – Photos

- Chaque participant peut soumettre un maximum de trois photos. Un formulaire (**en anglais**) d'inscription en ligne doit être complété.
- Toute photo qui démontre, communique ou explique un concept ou un phénomène scientifique ou technologique est admissible.
- Le formulaire d'inscription exige que le candidat décrive brièvement le concept ou le phénomène associé à chaque photo.
- Les photos doivent être le seul travail du candidat.
- Les photos doivent être prises à l'aide d'un appareil photo numérique ; les photos créées par un logiciel ne sont pas autorisées.
- La transformation, y compris les recadrages et les ajustements pour corriger ou améliorer l'exposition ou les couleurs, est acceptable. L'ajout, la suppression ou la distorsion du contenu significatif n'est pas autorisé.
- Les photos ne doivent pas inclure de filigrane ou de texte descriptif.

Date limite de soumission

Toutes les photos et le formulaire d'inscription en ligne doivent être soumis pour l'édition 2020 au plus tard le 1^{er} novembre 2020.



Description à inclure avec la photo

- Prénom et Nom de famille
- Date de naissance
- Ville et Pays
- Adresse courriel
- Titre (maximum de 60 caractères)
- Brève description simple (**seulement en anglais**) du concept ou des phénomènes scientifiques représentés sur la photo. L'explication devrait être compréhensible pour les jeunes/étudiants et le public. (Maximum 300 caractères).

Format de la photo

- Couleur ou échelle grise
- Résolution minimale : 2000 pixels de large
- Taille maximale du fichier : 10 Mo
- Format jpeg, png, psd ou tiff

Critères d'évaluation

Les photos soumises seront évaluées anonymement par un jury composé d'au moins dix (10) personnes reconnues pour leur compétence dans les domaines de la photographie, de l'éducation en STIAM ou de la communication scientifique, pour obtenir les 1^{ère}, 2^e et 3^e places.

Si le nombre d'inscriptions est important, le MILSET peut effectuer une pré-sélection.

Les photos seront jugées selon :

- Originalité : créativité de la photo et/ou de la technique photographique
- Contenu informationnel : efficacité à communiquer le phénomène ou le concept
- Compétence technique : mise au point, composition, profondeur de champ, traitement de l'image
- Impact artistique et visuel : qualité esthétique, attrait visuel et émotionnel

De plus, un «Prix du Public» sera sélectionné, parmi les 10 meilleures photos, par un processus de vote sur les plates-formes de médias sociaux du MILSET.

Prix

Trois (3) photos seront sélectionnées pour recevoir des prix :

- **Première place** : Un certificat-cadeau de 250€
- **Deuxième et troisième place** : Un abonnement annuel au magazine National Geographic pour un coût estimé à 49 USD.



De plus, les 10 meilleures photos (y compris celles des gagnants) seront affichées et promues lors de l'Expo-Sciences Internationale 2021 du MILSET, au Yucatan, Mexique, et dans la galerie virtuelle de la compétition sur le site web du MILSET.

Droits de publication et droit d'auteur

- Si votre photo est choisie comme photo gagnante, vous donnez au MILSET les droits mondiaux non exclusifs et irrévocables pour utiliser votre nom et la photo dans le cadre du concours et ce, tel que choisi par le MILSET.
- Vous certifiez et garantissez que vous détenez le droit d'accorder cette autorisation et vous vous engagez à tenir le MILSET non-responsable en cas de litiges qui découleraient du droit d'auteur de la photo.
- Le droit d'auteur de la photo demeure la propriété du candidat, même si la permission d'utiliser la photo est donnée au MILSET.
- Le MILSET accepte d'identifier le créateur de la photo dans ses publications.

Accord de candidat

- En soumettant une photo au concours « MILSET STEAM Photo Contest », les participants acceptent de respecter les règles officielles du concours.
- Je reconnais que toutes les décisions des organisateurs de concours concernant n'importe lequel aspect du concours, y compris l'admissibilité ou la disqualification, sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'un appel.

Pour plus d'informations

S'il vous plaît contacter: spc@milset.org

Ou consultez notre site web à: <http://spc.milset.org>

Où envoyer votre formulaire et photo(s)

<http://www.spc-registration.milset.org/>